

Au tout début de la colonisation, l'isle de Cacouna et les berges environnantes accueillirent les premiers colons. Ceux-ci venaient d'Acadie ou arrivaient des autres paroisses en amont sur le Saint-Laurent. Ils s'établirent sur des concessions des seigneuries LeParc et Villeraie. Peu à peu, la forêt disparut pour faire place aux champs. Pour se déplacer entre leurs propriétés comme pour se rendre à l'église ainsi qu'au moulin banal ou tout simplement pour vaquer à leurs affaires, ils avaient besoin d'un chemin. Du premier sentier en bordure des battures jusqu'au Chemin Royal du premier rang, plus tard Chemin des Côtes, (de la sortie du village jusqu'à la route à Moreau) puis de la Rivière-des-Vases au Chemin des Lebel qui menait au Village des Frisés, les habitants de Cacouna devaient entretenir toutes ces routes s'ils voulaient que leurs terres deviennent accessibles et, par le fait même, prospères.

Le Bas de Cacouna, ses habitants et leur histoire

par LYNDIA DIONNE et GEORGES PELLETIER

Batture presque couverte
à marée haute
Isle de Cacouna

1-Du marais à la côte

Le défrichement

Les terres basses qui longent les battures en face de Gros-Cacouna furent défrichées après celles de l'île. Sur ces premières concessions de la seigneurie LeParc, vers 1765¹, les premiers pionniers commencent à faire des trouées dans la forêt sur les berges du fleuve, en abattant tout le bois nécessaire à la construction d'un camp de rondins. Préoccupés d'abord d'agriculture, ils dégagèrent peu à peu le terrain pour semer, « à la volée », entre les souches. Ce difficile travail de défrichement pouvait s'étaler sur une bonne dizaine d'années. Certains tenanciers de lots engageaient parfois à contrat d'autres colons ou défricheurs pour ce

travail de « faire de la terre », qui consistait à bûcher tout le bois vert et à le regrouper en tas. Ainsi Pierre Sirois, cultivateur de l'endroit, entreprit, pour le compte de Jean-Roch Talbot, de défricher une partie de sa terre. *L'entrepreneur en fera brûler tous les bois, arracher toutes les roches et les mettra en digues— à l'exception de celles qui seront de la force de plus d'un cheval. Il n'y aura pas plus d'une digue par chaque arpent*². Le travail débutait en août et les engagés devaient livrer, au 10 mai suivant, une partie de terre (environ 7 arpents carrés) prête à être labourée et ensemencée.

(Voir illustrations en page 12)

Plan de la Seigneurie de la rivière du Loup, Pierre Lambert, 1830.
Archives de l'Arpentage, ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec,
coll. seigneurie



Le défrichement, tiré de l'Opinion Publique, décembre 1879,
coll. Gilbert Guay

Le sentier des battures

Après avoir défriché leur concession, les colons s'implantèrent davantage sur leurs terres. Ils y construisirent leur maison et quelques dépendances pour loger les animaux et entreposer leurs récoltes. La plus grande demeure fut celle de Michel Saindon agriculteur et notaire qui la donna à son fils Jean³. Spacieuse, elle servit pendant 20 ans de maison-chapelle aux premiers habitants. Ceux-ci en avaient fait la demande à l'Évêque, en 1789, de la manière suivante : ... ont l'honneur de vous représenter vue la distance Quil yâ dicit lieu de Kakona à aller à lisle Verte residence de Mr le clere et que dans les lieu

denotre residence il ya plusieurs personnes Caduc et fort avancée en age qui ne sont Mêmepas capable de se rendre dans les belles saisons à lisle Verte tant par la difficulté des chemins et de distance lun de l'autre de trois a quatre lieu ; avec l'agrement de notre pasteur — nous avons l'Honneur Monseigneur tous d'une commune voix de vous demander avec humilite de permettre à Mr. le clere autant qu'il lui sera agreable de nous dire quelquefois la Ste Messe comme de confesser et communier ceux dont les infirmités ne permettent pas de se transporter à lisle-verte...⁴



Entretien de la route nationale à Cacouna vers 1920. Tiré de André Dionne et Al. *Essai d'histoire civile et sociale de Kakouna*, p. 48b



Maison construite par Michel Saindon qui a servi de maison-chapelle entre 1789 et 1809. Au moment de son déplacement sur la côte, elle fut raccourcie de vingt pieds. Cette demeure abrita trois générations de Saindon et cinq de la famille Sirois. (320 route 132).

Tirée de Laurent Saindon, *Histoire et Généalogie de la famille Saindon d'Amérique du Nord*, Tome 1 : histoire, p.85

Les habitants de Kakona qui firent la demande furent :

*Le Sieur jean baptiste grand Maison capitène de Milice depuis Kakona jus que à St Barnabée LeSieur louis Sindon son lieutenant jean Sindon Charles Sindon pierre Sirois Basil côté joseph Baulieû joseph berjon andré ouelet Michel dumon joseph Melançon jean Baptiste côté pierre côté charles Voillancourt*⁵

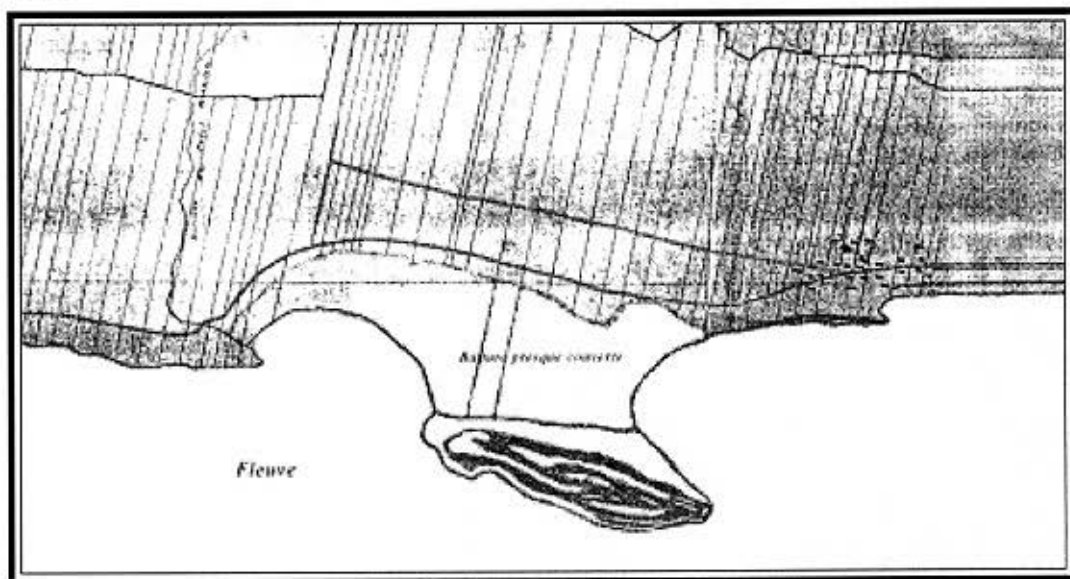
La maison-chapelle était celle de Jean Saindon et non celle de Jean Samson, car aucun Samson n'habitait Cacouna. L'interprétation de l'écriture des textes de cette époque a produit cette erreur, simplement en liant le "i" avec le "n", qui, ainsi, forme un "m" tandis que le "d" est interprété comme un "s".

Comme le sentier menant à l'isle-Verte passait sur les battures inondées lors des grandes marées, il n'était donc pas toujours praticable, même durant la belle saison. En 1798⁶, il fut donc déplacé par endroits et reconnu officiellement comme le chemin Royal du premier rang. Mais cette route, qui traversait des terres argileuses, n'était pas facile à entretenir pour les habitants, car les roues de voitures y creusaient des ornières de plus en plus profondes. De plus, les fossés s'emplissaient facilement et en paralysaient l'égouttement. L'inspecteur des chemins et des ponts, Jean-Baptiste Hudon dit Beaulieu⁷, en charge de cette section du chemin Royal, recevait souvent des plaintes pour le mauvais entretien de certains bouts ; en effet, quelques cultivateurs ne comblaient pas les trous et ne vidaient pas leurs fossés tandis que d'autres ne clôturaient pas leurs champs et laissaient leurs animaux en liberté, ce qui constituait une nuisance et un danger.

Sur le Chemin des Côtes

Au sud de ce premier chemin s'élevait un coteau en bonne partie sablonneux. Certains habitants l'avaient déjà adopté pour relocaliser leurs demeures: ainsi Gabriel Saindon, en 1836, convint d'une entente avec le menuisier Michel Philibert de Cacouna pour défaire sa maison et la rebâtir sur la côte⁸. Sur ce sol bien drainé, il devenait plus facile d'asseoir un solage et de s'assurer en même temps d'y trouver des puits de la meilleure eau. Dès lors, de plus en plus de cultivateurs se logèrent sur la côte. Mais le chemin longeait les battures, passait loin des maisons ; en conséquence, il devint nécessaire de le déplacer. En 1841, les résidants en firent la demande au conseil municipal du comté de Kamouraska⁹. Comme la majorité le désirait, les travaux de construction du **Chemin des Côtes** (aujourd'hui la route 132) furent entamés en 1844 et tous les habitants y contribuèrent.

Les années suivantes virent d'autres déménagements de maisons et bâtiments de ferme, de même que l'école du rang. Plusieurs habitants en profitèrent pour les modifier en les allongeant ou pour en changer des ouvertures, etc. Le 2 septembre 1844, l'agriculteur, Jean-Baptiste Hudon dit Beaulieu, s'entendit avec le menuisier Joseph Bécharde de Cacouna pour que ce dernier s'engage et promet de défaire la maison du dit Jean-Baptiste Hudon situé dans les terres de la première conces-



Plan de la Seigneurie Cacouna, D.G. Ballantyne, mars 1856.
Archives nationales du Québec

sion... dans laquelle il loge actuellement et de la refaire sur la côte de la grandeur de trente pieds de longueur sur la même largeur... le dit Hudon s'engageant de son côté de faire monter la dite maison sur le coteau, à l'endroit qu'il jugera convenable, et ce avec l'assistance du dit Bécharde... de mettre deux rangs de pièces neuves dessous la maison et d'autres lambourdes, de percer deux nouvelles ouvertures pour les croisées... de défaire en outre les bâtiments du dit Hudon et les refaire sur la même côte où cela conviendra à ce dernier, et ce, de manière à ce qu'il n'y est rien de changer aux dits bâtiments... et il reçut comme paiement un cheval sous poil rouge d'environ quatre ans, et que sauf seulement qu'il est difficile à atteler et à dételler...¹⁰

Cette nouvelle route fit progresser les affaires de certains commerçants : ainsi le marchand Simon Talbot, tout comme ses voisins, relocalisa sa maison sur le Chemin des Côtes dans laquelle en 1822, sur la route des battures, il avait tenu une auberge¹¹ et un magasin. Simon Talbot dit Gervais et son frère, Jean-Roch, étaient originaires de Saint-Roch-des-Aulnaies. La construction des nombreux solages de maisons leur fut profitable, car ils fournissaient aux maçons la chaux qu'ils fabriquaient dans leur fourneau¹² près du fleuve. Les pierres à chaux nécessaires devaient être déchargées de la goélette du navigateur Marcel Charest, sur le rivage, à marée haute¹³. De plus, Simon ne commerçait pas uniquement la farine et le sucre, mais aussi le bois, il s'intéressait en effet à la construction, à la réparation de goélettes ; parfois il les échangeait ou les vendait¹⁴.

Plusieurs années après avoir déplacé le chemin Royal du premier rang à partir de la sortie du village jusqu'à la route de traverse d'Agapit Moreau, certains habitants continuèrent à utiliser le tracé du vieux chemin en l'entretenant à leurs frais¹⁵. Ils l'empruntaient encore avec leurs sleighs, durant les hivers des années 1930-40, pour se rendre plus rapidement à l'église¹⁶. Lorsque l'été arrivait, c'étaient les enfants qui, chacun leur tour, passaient sur un bout de la vieille route, un peu avant l'heure de la traite, pour aller « quérir » les vaches qui pacaient dans l'herbe salée¹⁷.

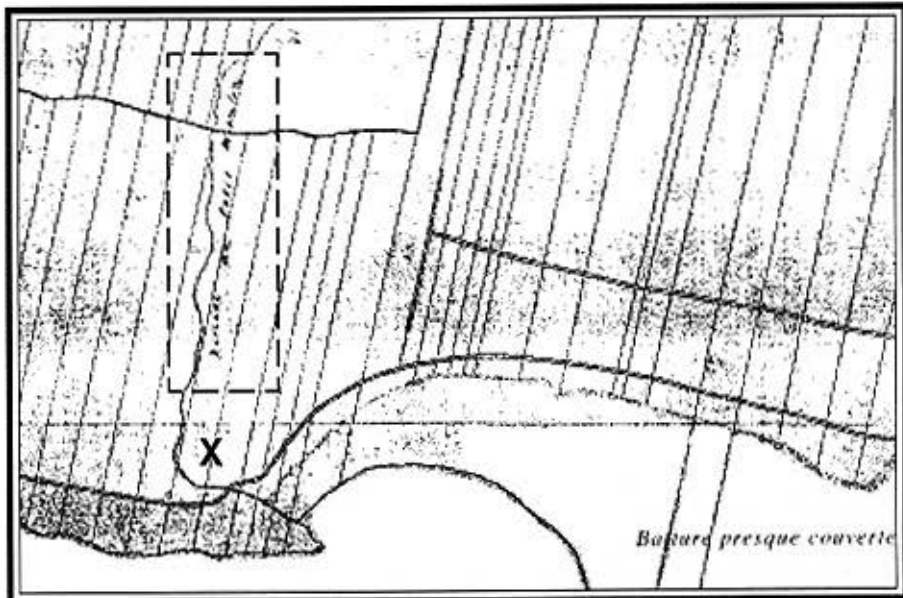


La maison ancestrale de la famille Talbot avec ses bâtiments de ferme vers 1930.
Le magasin occupait la partie est. Source : Alice Talbot

2-Au bord de l'eau

De la route
d'Agapit Moreau
jusqu'à
la rivière des Vases

Les terres de cette section de Cacouna située en face de l'île Verte furent principalement concédées entre 1776 et 1784¹⁸. La partie basse, près du fleuve, accueillit le premier chemin. Les concessions de cette section du **premier rang** qui débutait à l'ouest par la route de sortie d'Agapit Moreau et la **rivière du Petit-moulin**, le long de la pointe à Moreau et qui se limitait à l'est par la **rivière des Vases** et la route de sortie qui menait au **Village des Frisés** étaient entrecoupées par une butte rocheuse et aussi par des sections de terres incultes (tourbières). Ce coin de pays faisait partie de la seigneurie Villeray située pour une bonne moitié à Cacouna et l'autre, à l'Isle-Verte. Cette coupure se répétait aussi sur l'île Verte.



Détails de la carte de D.G. Ballantyne, mars 1856. Archives nationales du Québec

La rivière du Petit-moulin (ou le ruisseau à Moreau)

Dans le rang comprenant la Pointe à Moreau, les gens du bord de l'eau franchissaient le pont de bois qui enjambait la rivière avant de monter sur le co-teau rocheux qui menait à leurs demeures du côté nord. Sur les rives de cette petite rivière, Malcolm Fraser, représentant du seigneur James Murray, avait fait construire un petit moulin à farine¹⁹ pour permettre aux 45 censitaires de faire moudre leur « bled », car le sentier pour se rendre au moulin de la rivière du Loup était difficilement practica-

ble pour les habitants de Cacouna. Chaque cultivateur devait porter moudre au Moulin Banal de la dite Seigneurie tous les grains qu'il recueillera sur la dite Terre, sans pouvoir les faire moudre ailleurs qu'en payant au-dit seigneur, ses Hoirs et ayans Causes le droit de mouture ordinaire²⁰. Ce moulin banal d'une seule moulange rapportait, en 1786, 8 boisseaux²¹ (1 minot = 3 boisseaux) de blé en droit de mouture fixé à 1/14 des grains apportés au moulin par les habitants²².

En 1798, lors de l'élaboration du tracé du premier chemin Royal, le grand voyer Gabriel Elzéar Taschereau mentionnait : *sur cette terre en réserve par le seigneur est le moulin et une rivière sur laquelle il y a un pont qui a environ cinquante pieds de pavé qui sera public. est aussi une côte qui sera particulière à la terre*²³. Une quarantaine d'années plus tard, Rémy Dubé, menuisier, et Guillaume Paturie, meunier, tous d'eux de l'Isle-Verte, louèrent *une place de moulin à farine sur la rivière de Kakouna depuis la ligne d'Agapit Moreau jusqu'au rocher de la chute*²⁴. En 1856, un plan de la Seigneurie de Cacouna nous confirme la présence de ce moulin puisque la petite rivière y est identifiée comme la *rivière du Petit moulin*²⁵. En 1874, le département des terres de la couronne publia une carte de la partie est de la province de Québec où on y mentionne la petite rivière²⁶.

À l'époque, non seulement l'eau de la rivière faisait tourner la roue du moulin, mais ses rives servaient aussi de chantier pour les bateaux construits sur place qu'on lançait. Entre janvier et juillet 1825, le navigateur Barthelemy Charest de la Rivière-des-Vases y assembla une goélette pour le marchand Jean-Roch Talbot.



Carte de 1874

Cela comprenait tous les ouvrages de charpenterie nécessaires pour la bâtisse et construction entière d'une goélette de quarante pieds de quille, environ seize pieds de beaux et huit pieds de calle— à commencer à travailler dès demain et continuer avec nombre d'ouvriers suffisants et rendre la dite goélette faite et parfaite, c'est-à-dire prête à être agrée dans le cours de juillet prochain. En août de la même année, ledit Sieur Talboth promet et s'oblige envers ledit Sieur Charest de lui louer ou affréter ladite goélette et ce au conventions qu'ils conviendront lorsqu'elle sera prête à faire voile²⁷.

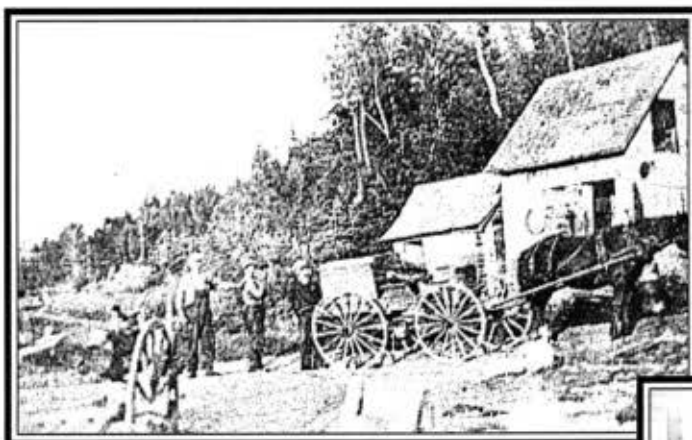


Le rang du bord de l'eau avec l'ancienne école vers 1900.
Source : David Crombie. Photo : Mary Tudor Montizambert

Le premier rang

Les premiers habitants de Rivière-des-Vases dépendaient étroitement du fleuve pour se déplacer et pour assurer leur subsistance. Au cours des années, en plus des agriculteurs, des navigateurs, des pilotes et des marins y élurent domicile. Ces derniers pouvaient surveiller en tout temps leurs bateaux ancrés à l'abri, « en dedans » de la pointe ouest de l'île Verte.

Au printemps, ces hommes de la mer avaient beaucoup à faire avant que la navigation ne reprenne sur le fleuve. Comme les autres colons, ils cultivaient leur lopin de terre et devaient tendre leurs pêches ; on organisait alors entre voisins des corvées pour planter les piquets et lacer les fascines.



Cabane de pêche à Rivière-des-Vases.
Tiré de André Dionne et Al. *Essai d'histoire civile et sociale de Kakouna*, p. 57a



Pêche à fascines à Rivière-des-Vases.
Tiré de André Dionne et Al. *Essai d'histoire civile et sociale de Kakouna*, p. 57a

La commune

Au bord de l'eau, comme les pacages étaient rares, en 1833, les habitants mirent en commun leurs devantures touchant au fleuve. Sur cette commune pacageaient les animaux de Bartelemy Charait, Cerile Charait, Navigateurs demeurant

en la Paroisse St. George de Kakouna dans le Comté de Rimouski, Edouard Vaillancourt Mtre pilote demeurant au même lieu, Jean Gafseau, François + Olivier Guichard dit Bourguignon, Moyse Hudon dit Beaulieu, Joseph Peltier, Jo-

seph Melançon, Paul Leclair, Joseph Lesvêque & Nicolas Côté tous cultivateurs du même lieu²⁸.

Les métiers de la mer

Pour naviguer sur le Saint-Laurent, on se devait de connaître les endroits d'ancrage, les récifs à éviter, le chenal à suivre, les courants et les meilleurs endroits pour mettre à l'échouage afin de transborder les marchandises.

Certaines familles se transmettaient leur savoir de père en fils. Chez les Charest, Barthelemy, Vital, Pierre ou Cyril étaient navigateurs, capitaines de goélette, pilotes ou marins²⁹. Par contre, certains devaient apprendre leur métier d'un maître pilote comme Jean-Baptiste Chaloux³⁰. Il compta parmi ses apprentis, Joseph Sérrien dit Langlais de l'île de Kakouna, qui commença ses cinq ans de formation en 1810. Dans les mêmes années, le premier gardien du phare de l'île Verte, Charles Hambelton choisit d'installer sa famille à Cacouna sur le rang du bord de l'eau³¹. À chaque hiver, la fermeture de la « lumière » le ramenait chez lui.



Un pilote avec sa famille.
Source : Hugues GrandMaison

Les familles tributaires du fleuve n'avaient pas toujours la vie facile. En effet, à chaque départ, elles espéraient le retour de leurs membres, mais, parfois, dans la tourmente, certains y laissèrent leurs vies.

L'un d'eux, Jean Chassé, maître pilote établi sur une terre à la limite de Cacouna³², vivait plus souvent sur le fleuve à «courir» en chaloupe pour offrir ses services aux bateaux qu'auprès de sa femme ; celle-ci, découragée, perdit la raison et se suicida en le laissant seul avec deux enfants en bas âge³³. Peu de temps après s'être remarié, il se noya, le 23 juin 1819³⁴ pendant une de ses courses.

En 1975, Napoléon GrandMaison nous raconta cette histoire transmise dans sa famille :

Il était parti du printemps, lui, le maître pilote. Puis la femme avait passé l'été toute seule. Il avait eu un baril de la Jamaïque, par cadeau d'un bateau qu'il avait piloté. Elle, a s'ennuyait. Elle avait trois petits enfants. Tout d'un coup, a s'est viré à boisson. Elle a ouvert le baril puis elle l'a bu dans son été. Rendu vers l'automne, a vu venir la chaloupe de son mari. Puis, là, c'était un homme sévère, par exemple, puis

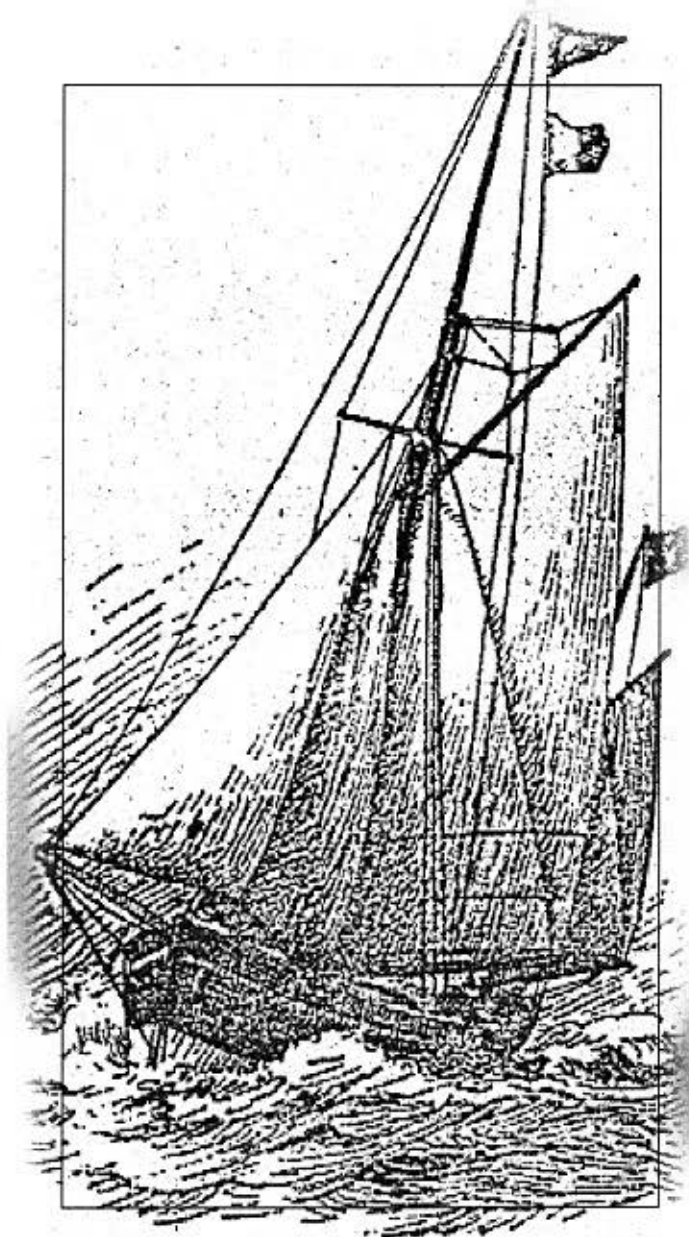
malin, mais c'était un bon citoyen, puis elle avait peur. Quand a vu ça, qu'est ce qui va dire mèm qu'y arrive, que j'ai bu son baril de la Jamaïque! A monté en haut puis a dit aux enfants : « Je vais me reposer puis me coucher. » Toujours que les enfants, eux autres y étaient dans la maison, y ont rien entendu. Le père a fini par arriver. « votre mère, où est-ce qu'elle est ? » « Elle est allée se coucher en haut. » Elle était couchée en haut mais elle resoudait pas, mais resoudait pas... Il est monté en haut puis y est arrivé, elle était pendue.

Accidents et naufrages

Pour les habitués, le fleuve, dans la région de Cacouna, porte le nom générique de « la mer » : elle monte sous l'effet des marées, mais elle se déchaîne aussi et cela provoque parfois des naufrages même sur les rivages de la Rivière-des-Vases.

En décembre 1851, la goélette *Marie Vigilante* du capitaine Théophile Bouchard était partie de Kamouraska pour ravitailler les différents chantiers de la compagnie Price sur le Saguenay. Le *Pocahontas* la remorquait. Près de Tadoussac, une forte tempête de vent et de neige força le vapeur à lâcher le câble qui les reliait. La goélette alla se réfugier « en dedans » de l'île Verte, mais elle ne put tenir longtemps sur ces deux ancres. La glace s'accumula autour d'elle et la poussa sur les battures de Cacouna³⁵.

Au printemps suivant, la goélette *Lady* transportant du « bois de corde » (chauffage) s'échoua au même endroit. Son propriétaire, Gilbert Lavoie, de la Baie des Ha! Ha!, la vendit au capitaine Cyril Charest, telle qu'elle était, à sec sur le rivage. Comme le capitaine connaissait parfaitement le lieu, il réussit à la remettre à flot. Un an plus tard, après l'avoir réparée, il la revendit à un autre navigateur de l'endroit, Paul Boucher³⁶.



Aujourd'hui, les personnes qui circulent sur le chenal dans le bras de l'île Verte savent où se trouve une vieille épave encore visible à marée basse, un peu en biais avec le quai de Cacouna-est³⁷. Par contre, personne ne sait son nom. Comme d'autres naufrages, ce bateau n'a laissé aucune trace dans les écrits ou les souvenirs des gens.

Lors de certains échouements sur l'île Verte, le capitaine engageait des habitants de l'endroit pour aider l'équipage à décharger le navire en perdition. Il fallait travailler à marée basse lorsque le bateau devenait accessible. Dans le cas du « brig » *Caroline*, échoué au mois de mai 1839 sur la pointe est de l'île Verte, le maître charpentier, Édouard Trahan, embaucha également plusieurs hommes des paroisses environnantes pour débarquer la cargaison. De Cacouna, Henry Vaillancourt y travailla 9 1/2 jours, y compris les nuits, puis Majoric GrandMaison, pour 3 journées et 3 nuits ; Firmin Vaillancourt, quant à lui, y passa 15 1/2 journées, Eugène Vaillancourt 17 journées puis Théophile Chassé 13 1/2 journées. Tous ces habitants de la Rivière-des-Vases s'entendirent entre eux pour que leur voisin, le capitaine Cyril Charest, réclame auprès des propriétaires du bateau, leurs salaires moins les biscuits consommés par quelques-uns³⁸.

Les grandes marées

Certains automnes, d'énormes vagues assiégeaient les demeures des gens du bord de l'eau, durant ces terribles tempêtes de vent qui poussaient l'eau des grandes marées dans les champs et sur la route.

En novembre 1884, la maison de la famille Hudon dit Beaulieu, logée sur un rocher près du quai actuel de Cacouna-Est, fut entourée d'eau ; non loin, leur grange, bâtie dans un creux, fut inondée ; la famille perdit alors, en une seule marée, toute sa réserve de lard de l'hiver puisque ses cochons s'y noyèrent³⁹.

Par contre, les grandes mers de la Toussaint servaient aux navigateurs pour remiser leurs bateaux pour l'hiver, car ils pouvaient les hisser le plus loin possible sur les rives à la faveur de ces grandes marées afin que les glaces ne les touchent pas. Au printemps, on attendait les grandes marées d'avril pour remettre à l'eau les navires calfeutrés à neuf et prêts à servir.

La route de la Montagne



Vue aérienne de la sortie de la rivière des Vases et le coteau rocheux (montagne), 1963. Photocartothèque québécoise, Ministère des Ressources naturelles

Le chemin Royal du premier rang de Cacouna, qui se prolongeait jusqu'à l'Isle-Verte, pouvait parfois être envahi par le fleuve. Comme sa situation n'avantageait pas toujours les cultivateurs, car il passait à l'extrémité nord des lots séparés de la partie sud des terres par une butte rocheuse, les propriétaires demandèrent, en 1815, sa relocalisation du côté sud de la montagne⁴⁰.

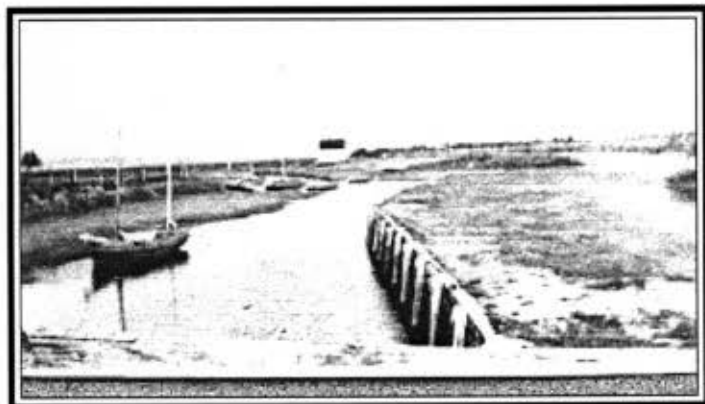
Certains habitants y déménagèrent leurs bâtiments, mais d'autres persistèrent du côté nord des rochers. Conséquemment, les gens de la Rivière-des-Vases devaient entretenir deux chemins publics.

Après de nombreuses plaintes, le grand Voyer accepta, en 1822, que le chemin du bord de l'eau ne soit entretenu que par ses utilisateurs⁴¹.

Un peu plus tard, la route de la Montagne fut abandonnée comme route nationale au profit de la route du Village des Frisés et de courtes sections demeurèrent encore ouvertes. Mais pour circuler entre le nord et le sud de la montagne, la plupart des cultivateurs devaient se tailler des chemins de traverse qui relient tous ces petits champs cachés parmi les boisés et les rochers.

Celui des GrandMaison servit plus que les autres, car les gens l'empruntaient pour se rendre au quai de Cacouna-Est⁴² ; plus tard, la municipalité le remplaça par un nouveau.

La rivière des Vases



Une vue des quais de la rivière des Vases à partir du pont vers 1920.
Source : Jean-Marie Fraser

La *rivière des Vases*⁴³, déjà baptisée ainsi en 1750 pour identifier ce coin de pays, porte bien son nom puisqu'elle découpe son lit dans la vase tout en drainant les lots du bas de Cacouna comme ceux de l'Isle-Verte, autant les cultivés que les incultes (tourbières). Ce cours d'eau devint, dans le passé, un port naturel très achalandé. Les premiers à l'utiliser furent les chaloupiers qui laissaient au pont du chemin Royal du premier rang leurs passagers⁴⁴.

Pour décharger ou charger les marchandises des petites goélettes ou des chaloupes aux charrettes, les utilisateurs aménagèrent, dès 1849⁴⁵, un quai pour faciliter ces transbordements. À proximité de là vivait la famille d'Antoine Petit, pilote qui, comme bien d'autres confrères du lieu, y abritait sa chaloupe numérotée⁴⁶. Il l'utilisait pour descendre dans la région du Bic afin d'offrir ses services aux vaisseaux européens.

Entre 1890 et 1930, ce quai servit beaucoup lors du fauchage du foin de mer (mousse de mer).

Une trentaine de familles de faucheurs s'y rassemblaient pour descendre en convoi vers les endroits de récolte. Les femmes, les enfants et les gens âgés venaient attendre le retour des faucheurs dans une cabane construite sur le quai. À l'arrivée des hommes, ils étaient tous mis à contribution pour transférer l'herbe mouillée des chalands aux charrettes sur le quai de la rivière des Vases. De ce nombre, 12 familles venaient de Cacouna et les autres de l'Isle-Verte, mais tous habitaient la Rivière-des-Vases ou le Village des Frisés. En tout, près d'une centaine de personnes fréquentaient ces lieux en pleine saison de fauchage⁴⁷.



L'arrivée des faucheurs de mousse de mer à bord d'un chaland tiré par un bœuf aux quais de la rivière des Vases vers 1920.
Source : Jean-Marie Fraser

Le quai de Cacouna-Est (quai à Didace)



Les demoiselles Beaulieu de Gros-Cacouna en visite au quai de Cacouna-Est vers 1930. Coll. Isabelle Beaulieu-Caron

Terminé en 1914, ce quai ne satisfaisait pas tout le monde : les jaloux laissaient entendre que Didace Côté avait manigancé pour réussir à faire bâtir le quai chez lui ; en réalité, l'emplacement avait été choisi par l'inspecteur Tremblay, des Travaux publics du Canada, qui avait déconsidéré l'embouchure de la rivière des Vases. Le député fédéral, Charles Gauvreau (libéral), déclarait que c'était un quai inutile, construit au mauvais endroit par les conservateurs⁴⁸. « Si t'étais du bon bord (de la bonne couleur), tu avais de l'ouvrage assuré même pour les enfants lors de la construction du quai. Si, en plus, tu fournissais ton cheval, ta voiture et même du bois ou des pierres pour l'emplir, tu méritais des allocations supplémentaires. »

Malgré tout ce qu'on a pu en dire, ce quai servit jusqu'aux années 1980. À chaque printemps, le gouvernement engageait durant deux semaines trois à quatre hommes pour l'entretenir⁴⁹. C'était également le temps pour les gens de l'île de sortir leurs chalands et de reprendre la traverse du fleuve. Les habitants de la partie ouest de l'île Verte garaient en permanence au quai de Cacouna-Est une voiture pour « faire leurs commissions » (courses) au village. Parfois de petites goélettes accostaient et se délestaient de marchandise. Lors des traversées hivernales, les insulaires empruntaient un sentier de glace qui joignait l'île aux abords du quai. Sur la terre ferme, ils s'arrêtaient chez Emile Bérubé le temps de se réchauffer et de se conter les dernières nouvelles avant de continuer leur chemin⁵⁰.



Chalands utilisés par les gens de l'île Verte pour se rendre au quai de Cacouna-Est.
Coll. Famille Lindsay



La maison de la mariée

Avant que l'île Verte ne devienne une paroisse en 1874, une partie relevait de la paroisse de Saint-Georges-de-Cacouna et l'autre, de l'Isle-Verte. Pour se marier, les jeunes gens devaient traverser sur la terre ferme. Lors du voyage en bateau, comme les jeunes filles pouvaient se faire éclabousser par des vagues, elles préféraient attendre pour revêtir leurs robes de cérémonie. Elles s'arrêtaient alors un moment dans une maison de la parenté où l'on mettait à leur disposition une chambre afin de se faire belle pour ce grand jour. Pour la circonstance, on l'appelait la maison de la mariée⁵¹.

Le miquelon

Les gens du bord de l'eau cultivaient leurs terres et surveillaient leurs pêches, mais certains d'entre eux commerçaient également. La prohibition, dans les années 1930, favorisa l'émergence du trafic de boisson forte. Le « miquelon » en provenance des îles françaises de Saint-Pierre et Miquelon arrivait par bateau. Les navigateurs le livraient à la noirceur dans le petit port des pêches à fascine. D'autres essayaient de faire de la « bagosse » avec un alambic dans une cabane dans le bois. Certains trafiquants inventèrent une panoplie de cachettes pour dissimuler la boisson : faux murs, caves secrètes, dessous de galeries bien

gamis ou caches dans la forêt⁵². Il fallait utiliser différents subterfuges pour déjouer la police afin de vendre et distribuer cette boisson aux habitués : Horace Pelletier, l'un d'entre eux, partait avec un veau dans sa voiture ou son traîneau pour l'offrir aux agriculteurs des autres paroisses. Chose curieuse, il ne trouvait pas preneur pour son animal même s'il avait visité plusieurs habitants dans les campagnes ! Par contre, le double fond s'allégeait de plusieurs bouteilles ou « canisses »⁵³ ! S'il arrivait qu'il était poursuivi par la police, il connaissait les moindres chemins ou raccourcis qu'il enfilaient rapidement avec son cheval pour se rendre chez lui à

la Rivière-des-Vases. Il attendait alors en toute tranquillité la visite des agents pour une fouille en règle qui s'avérait, la plupart du temps infructueuse.

Lieu stratégique de 1939-45

Durant la dernière guerre, sur les rochers les plus hauts du bord de l'eau, on installa une tour pour communiquer avec les bateaux et les phares afin de leur signaler la présence de sous-marins allemands. On transmettait les messages par signaux lumineux⁵⁴.

3-Le chemin des Lebel et du Village des Frisés

Le Bois des Belles

Déjà, en 1850, les cultivateurs empruntaient le chemin des Lebel qui traversait les terres et les bois de ces derniers pour se rendre sur leurs concessions du deuxième rang au Village des Frisés. Cet endroit, connu comme le bois des Lebel, est devenu, à l'usage, le Bois des Bel, puis le Bois des Belles. Il existe aussi sur ces lieux, l'histoire suivante : *autrefois, comme aujourd'hui, on aimait la vie, et on avait plus qu'aujourd'hui le temps de s'amuser. Il y avait donc au Bois des Bel le « campe » à Nadeau, où il y avait plusieurs jolies filles. Les garçons du Village des Frisés allaient parfois y « dérailler »*⁵⁵. Ce chemin des Lebel fut officiellement ouvert en 1855, après l'avoir voté lors d'une séance du conseil municipal de la municipalité du Comté de Rimouski, tenue en la paroisse de l'Isle-Verte, le onze décembre de l'année précédente, à la demande de Ange Marquis et de d'autres habitants⁵⁶. Son tracé partait du Chemin des Côtes pour se rendre au Village des Frisés, puis, de là, rejoignait la route du pre-

mier rang de l'Isle-Verte, longtemps connue comme la route # 10 qui se rendait en Gaspésie. Aujourd'hui, elle a été remplacée par la route 132.

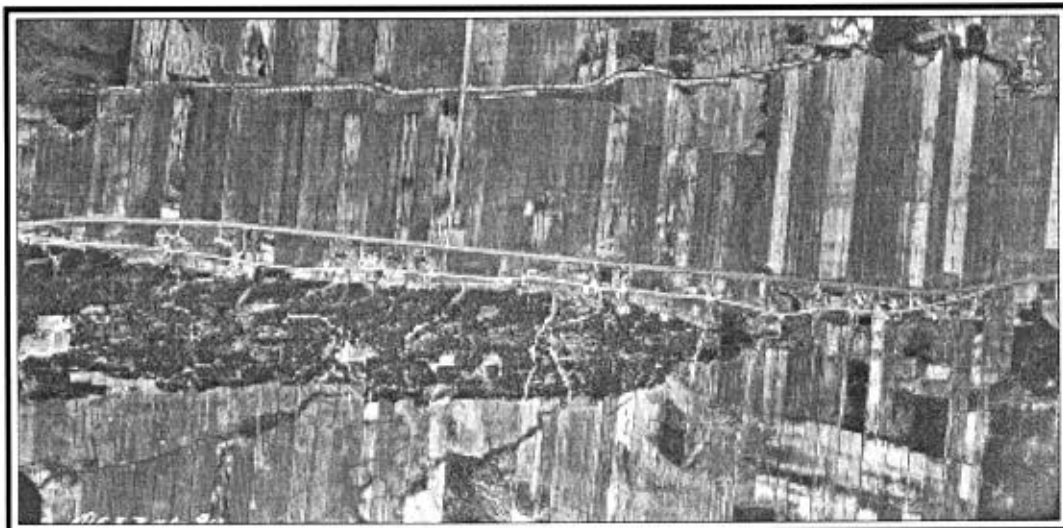
Au Bois des Belles, on savait accueillir les passants. Sur la route de la Gaspésie, dès 1931, le *Old Orchard Cabins* de la famille Thibault offrit le gîte aux touristes dans ses petits chalets ainsi qu'une excellente table. Pour les voyageurs, cette halte était toujours bienvenue après de nombreuses heures sur des routes de terre à manger... de la poussière ! Dormir dans un chalet au nom évocateur de *Home Sweet Home*, de *Forget me not* ou encore de *Honeymoon*, comment ne pas s'y arrêter de nouveau⁵⁷ !



Un des fours de glaise de Cacouna. Madame David Lebel, aidé de son fils, s'y affaire pour sortir les belles miches. Photo : Aimé Rivard. Coll. Jacques Michaud, ptr

Dans le voisinage, certains habitants se faisaient connaître par leur habileté. Jean-Baptiste Dionne, cultivateur et faiseur de fours, construisait les meilleurs, en glaise de la région⁵⁸ : ils étaient capables de vous cuire facilement une belle fournée d'une vingtaine de miches dorées, appétissantes à vous donner l'eau à la bouche, juste à les sentir.

Pour façonner le four à pains, cet artisan se servait d'une argile particulière qu'il se procurait sur les battures au « baissant » de la mer. Son fils Jean-Baptiste qui avait appris sa technique continua cette tradition.



Vue aérienne du Village des Frisés avec le tracé de l'ancienne route # 10, 1963. Photocartotheque quebécoise, Ministère des Ressources naturelles

Comme le rang du bord de l'eau se surpeuplait, certains habitants traversèrent la montagne et les tourbières, s'enfoncèrent plus au sud, dans les bois pour occuper de nouvelles concessions.

Le premier à s'y rendre aurait été François Simard, accompagné de sa femme Marie-Archange Thibault et leur jeune enfant.

D'autres colons suivirent le même chemin, des Beaulieu,

des Pelletier, tous des blonds aux cheveux ondulés. C'est pourquoi le bout de rang compris entre le bois des Belles et

la rivière des Vases, à cheval sur L'Isle-Verte et Cacouna, prit le nom de village des Frisés⁵⁹.

Ces concessions du deuxième rang composées de parties incultes ne furent pas défrichées de la manière habituelle. Certains colons avaient trouvé le moyen d'agrandir leurs surfaces à labourer ; à l'aide d'un bon attelage de chevaux et de grandes fourches qu'ils enfonçaient dans la tourbe, ils en arrachaient de grandes plaques qu'ils laissaient sécher avant de les brûler pour accéder à l'argile sous-jacente cultivable⁶⁰.

Des habitants vivaient aussi misérablement sur des terres trop petites : *ils devaient être dans cette famille une bonne douzaine à crever sur une terre à deux vaches et un cochon⁶¹.* Ils tiraient donc le « yiable » par la queue.

4-Les écoles de rang

La vie scolaire des gens du bord de l'eau, comme celle des habitants du Village des Frisés, avait ses particularités. Comme on ne pouvait remplir une école de chaque côté de la frontière municipale et paroissiale, les commissions scolaires respectives s'entendaient pour échanger des élèves.

Ainsi les enfants des familles Beaulieu, Marquis et Grand-Maison du rang de la Montagne, à Cacouna, fréquentaient l'école de l'Isle-Verte, au nord de la montagne, tandis que les Filion, les Pelletier et les Marquis du deuxième rang de l'Isle-Verte se retrouvaient sur les bancs de l'école de Cacouna⁶². Certaines années, durant les grands froids, l'institutrice devait fermer l'école de la Rivière-des-Vases parce qu'elle ne réussissait pas

à la chauffer avec le poêle à deux ponts.

En 1818, c'est un Français originaire de Bordeaux, Jean Gasseau, maître d'école, qui fut sûrement l'un des premiers à montrer le savoir aux élèves du bas de Cacouna. Quelques années plus tard, il s'installa, avec son épouse Marie-Anne Saindon, comme cultivateur à la Rivière-des-Vases⁶³. Au même endroit, Angélique Rollet, veuve du gardien de phare, Charles Hamblton, s'engagea, en 1834, à apprendre à lire aux deux enfants de Barthelemy Charest. Pour sa peine, elle serait logée et nourrie. Ainsi le navigateur mit à sa disposition deux chambres de sa maison, une pour enseigner, et l'autre pour se coucher⁶⁴. Depuis plu-



Le temps des foins à Cacouna. Photo : E. Mercier. Source : famille d'Iréné Dubé Archives nationales du Québec : ANQ

sieurs générations, des jeunes filles de Cacouna sont devenues institutrices au sortir du couvent des sœurs de la Charité. Dans les écoles de rang, elles enseignaient parfois à des élèves de leur âge. Lorsqu'elles prenaient mari, certaines d'elles quittaient le métier tandis que d'autres continuaient à former la jeunesse.

Du fleuve au chemin, puis à la route nationale, de la chaloupe à la goélette, aux barges, puis aux camions, tout change constamment. Mais il faut savoir reconnaître ce qui s'est passé pour apprécier le temps présent et espérer pour l'avenir. De nombreux lieux, peuplés par plusieurs familles, presque une trentaine pour la Rivière-des-Vases, sont maintenant désertés, presque abandonnés !

Comme le temps passe...

- 1- Greffe de Jean-Baptiste Taché, Papier terrier de la seigneurie de Rivière-du-Loup 1825 et *Plan of the Seigniorship of River du Loup and its dependances as surveyed in the year 1766 by John Collins*, ANQ (En face de Gros-Cacouna, trois maisons sont déjà construites)
- 2- Greffe de Paschal Dumais, 1.08.1825, ANQ
- 3- Laurent Saindon, *Histoire et Généalogie de la famille Saindon d'Amérique du Nord, Tome 1 : histoire*, p. 248-249
- 4- Réal Label, s.j., *Au pays du porc-épic — Kakouna*, p.55-56
- 5- Ibid., p.56
- 6- Procès verbal qui règle le chemin de front de la première concession de la seigneurie de Kakouna, 13 et 14 septembre 1798, fonds des Grands-Voyers, ANQ
- 7- Archives municipales de la paroisse Saint-Georges-de-Cacouna, 7.12.1843
- 8- Greffe de Rémi Ouellet, 26.04.1836, ANQ
- 9- Archives municipales, op. cit.
- 10- Greffe de Jean-Baptiste Beaulieu, 2.09.1844, ANQ
- 11- Listes des aubergistes, ville et banlieue, de la campagne 1821-1822, ANQ
- 12- Greffe de Paschal Dumais, 13.08.1833, ANQ
- 13- Greffe de Rémi Ouellet, 30.12.1835, ANQ
- 14- Greffe de François Huot, 12.06.1857, ANQ
- 15- Archives municipales, op. cit.
- 16- Témoignages d'Isabelle Beaulieu-Caron, avril 1996 et Jeanne Beaulieu-Dubé, mars 1994
- 17- Témoignage de Gisèle Saindon-Lévesque, mai 1998
- 18- Papier terrier, op. cit.
- 19- *Rent Roll of the Seigneurie of Rivière-du-Loup*, 14.02.1787, fonds Fraser, ANQ
- 20- André Dionne et al., *Essai d'histoire civile et sociale de Kakouna*, p. 9
- 21- *Rent Roll*, op. cit.
- 22- Marcel Trudel, *Initiation à la Nouvelle-France*, p. 189
- 23- Procès verbal, op. cit.
- 24- Greffe d'Alexandre Fraser, 11.12.1839, ANQ
- 25- Plan de la seigneurie de Cacouna. Ballantyne, 1856, ANQ
- 26- *Map of the Eastern Part of the Province of Quebec, Canada* by Eugène Taché, 1874
- 27- Greffe de Paschal Dumais, 8.01.1825 et 15.08.1825, ANQ
- 28- Greffe d'Alexandre Fraser, 23.02.1833, ANQ
- 29- Recensements de 1825, 1831, 1851, 1861 et 1871, ANQ
- 30- Greffe de Bernard Dubergès, 8.09.1810, ANQ
- 31- Papier terrier, op. cit.
- 32- Greffes de Jean-Baptiste Taché, 10.08.1818 et de Louis Amiot, 22.03.1819, ANQ
- 33- Registre des baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse Saint-

- Georges-de-Cacouna, 21.08.1817, ANQ
- 34- Paul-Henri Hudon, *Des noyés inconnus et des naufrages célèbres*, revue L'Ancêtre, vol. 24, no. 2, octobre 1997, p. 56
- 35- Greffe de Jean-Baptiste Beaulieu, 10.12.1851, ANQ
- 36- Ibid, 11.06.1852, ANQ
- 37- Témoignages de Rémi Bouchard, juillet 1996, de Jean-Marie Fraser, avril 1997 et de Hugues GrandMaison, mars 1995
- 38- Greffe de Jean-Étienne Fraser, 28.09.1839, ANQ
- 39- Journal L'Événement, 6 novembre 1884 et Réal Label, s.j., op. cit., p. 285
- 40- Requête en opposition au changement du chemin du Roi pour le faire passer derrière la montagne de Kakouna, fonds des Grands-Voyers, 2.08.1815, ANQ
- 41- Procès verbal qui règle le chemin de front de la première concession de la seigneurie de Kakouna, fonds des Grands-Voyers, 8.10.1822, ANQ
- 42- Témoignage de Hugues GrandMaison, mars 1995
- 43- Carte du fleuve Saint-Laurent vers 1750, Bibliothèque de l'Université Laval
- 44- Joseph-Charles Taché, *Forestiers et voyageurs*, p. 91
- 45- Cours des Sessions de la paix de Québec, 14.06.1849, ANQ
- 46- Greffe de Rémi Ouellet, 1809, ANQ. (Antoine Petit était marié avec Marguerite GrandMaison)
- 47- Robert Michaud, *La mousse de mer de L'Isle Verte à la Baie des Chaleurs*, p. 77-79
- 48- Journal le Saint-Laurent, 9.10.1915, 5 et 26.06.1919, Bibliothèque de l'Université du Québec à Rimouski
- 49- Témoignage de Hugues GrandMaison, op. cit. et mai 1998
- 50- Robert Michaud, op. cit., p. 72
- 51- Réal Label, s. j. , op. cit., p. 284-285
- 52- Témoignages de Éléodore Lévesque, 1995 et de Jos Label, mai 1998
- 53- Témoignage de Jeanne Beaulieu-Dubé, op. cit.
- 54- Témoignages de Rémi Bouchard et de Jos Label, op. cit.
- 55- Réal Label, s. j., op. cit. p. 283
- 56- Archives municipales, op. cit., 11.12.1854
- 57- Roger Thibault, *Menteries Vraies sur Cacouna*, journal ÉpiK de Cacouna, 1995
- 58- Témoignage de Jean-Baptiste Dionne, juillet 1979
- 59- Gérard Filion, *Fais ce que peux — En guise de Mémoires*, p. 20-21
- 60- Témoignage de Pierre Marquis, juillet 1975
- 61- Gérard Filion. op. cit., p. 73
- 62- Témoignages de Jeanne Beaulieu-Dubé, mars 1994 et de Hugues GrandMaison, mars 1995, et Gérard Filion, op. cit., p. 62
- 63- Greffes de Jean-Baptiste Taché, 10.08.1818 et d'Alexandre Fraser, 23.02.1833, ANQ
- 64- Greffe de Paschal Dumais, 20.05.1834

Bibliographie

- Dionne, André, Ginette Beaulieu, Yves Label, Nicole Dionne, Lynda Dionne, Suzanne Label, Christiane Dionne et Georges Pelletier. *Essai sur l'histoire civile et sociale de Kakouna*. Perspectives-Juvenesse « Kakouna 1825 », Cacouna, 1975, 151 p.
- Filion Gérard. *Fais ce que peux — En guise de mémoire*. Les Éditions du Boréal, Montréal, 1989, 382 p.
- Label, Réal, s.j. *Au Pays du Porc-épic — Kakouna*. Cacouna, Le Comité des fêtes de Cacouna, 1975, 296 p.
- Michaud Robert. *La Mousse de mer de L'Isle-Verte à la Baie des Chaleurs*. Les Éditions Leméac inc., Montréal, 1985, 221p.
- Saindon, Laurent. *Histoire et Généalogie de la famille Saindon d'Amérique du nord — Tome 1 : Histoire*. Société d'édition Saindon enr., 1992, 263 p.
- Taché, Joseph-Charles. *Forestiers et voyageurs*. La Corporation des Éditions Fides, Montréal, 1981, 202p.
- Trudel, Marcel. *Initiation à la Nouvelle-France*. Holt, Rinehart et Winston, Limitée, Montréal et Toronto, 1968, 323 p.

Remerciements

Nous tenons à remercier les personnes qui nous ont conté leurs souvenirs de Cacouna. Ce sont Mesdames Isabelle Beaulieu-Caron, Gisèle Saindon-Lévesque et Messieurs Rémi Bouchard, Jean-Marie Fraser, Hugues GrandMaison et Jos Label.

Pour avoir bien voulu nous relire et nous donner de judicieux conseils, nous tenons à remercier Jacqueline Desjardins et Jacques Baril. Nous remercions également Gérard Michaud pour nous avoir procuré certaines photographies.

Ce DOSSIER est édité et diffusé par
le Journal EPIK de Cacouna,
en accompagnement du
numéro de juin 1998.

© Lynda Dionne, Georges Pelletier

Le défrichement

tiré de l'Opinion Publique, décembre 1879,
coll. Gilbert Guay



1ère année



3e année



10 ans après
le défrichement

Nous avons besoin de votre appui

Le Journal EPIK ne bénéficie d'aucune subvention pour l'édition et la diffusion de ses dossiers. Les commandites et publicités qui font vivre le journal permettent tout juste de défrayer la production des 16 pages régulières. Vous avez aimé ce dossier et les précédents ?

Ce sont VOS CONTRIBUTIONS qui nous permettront d'en diffuser d'autres. VOTRE APPUI EST INDISPENSABLE. Merci!

Chèques à l'ordre de : EPIK, C.P.152, CACOUNA, G0L 1G0
ou déposer au FOLIO 1584, Caisse populaire de Cacouna

Reçu envoyé
sur demande